Un jour que l'hôtelier rangeait ce paquet, le papier de journal qui lui servait d'enveloppe creva. On s'aperçut ainsi que l'objet convié, n'était autre qu'un browning de fort calibre, dont le chargeur contenait encore un certain nombre de cartouches. Dartois et sa compagne ne vinrent que le 10 janvier suivant, réclamer la restitution du singulier dépôt qu'ils avaient fait douze jours auparavant.

UNE IMPORTANTE DÉPOSITION

L'enquête menée à Arras par la police, lui permit de découvrir un chauffeur de taxi de l'endroit, le chauffeur Longuevergne, qui fit une déclaration extrêmement intéressante :

— Le 29 décembre, vers 20 h. 10, dit-il, un étranger vint me demander de le transporter à Lille, où l'attendait dans un hôtel sa femme venant, paraît-il de Bruxelles.

« J'acceptai, moyennant la somme de 200 fr., pensant bien que mon interlocuteur qui ne payait pas de mine, allait refuser et prendre tout simplement le train.

« Or, contrairement à mon attente, il accepta et prit place à mes côtés, sur le siège. En route, mon client ne parla guère. Il portait sa casquette enfoncée sur les yeux, ce qui cachait une partie de son visage. Aux mains, il avait des gants qu'il ne retira à aucun moment, pas même pour prendre une consommation, dans un cabaret à mi-chemin du parcours Arras-Lille.

« Remonté dans ma voiture, mon compagnon de route me raconta qu'il avait travaillé en qualité de manœuvre à l'entreprise Richard, rue Frédéric-Degeorges à Arras. Je fus très étonné qu'un simple manœuvre eut pensé à se payer un voyage en auto coûtant 200 fr. mais me gardai bien de le faire paraître.

« Enfin, nous arrivâmes à Lille porte d'Arras. Je fis remarquer à mon client qu'il pouvait prendre un tramway, le quel le conduirait rapidement place de la gare où il désirait se rendre. Il me répondit qu'il était très pressé et voulait continuer sa route en auto. Je le conduisis rue de Paris, où il me quitta après m'avoir réglé le prix de ma course. Il était à ce moment 22 h. 10. »

A noter que le signalement du voyageur véhiculé par M. Longuevergne répond point pour point à celui de Dartois, « l'homme aux gants » qui, effectivement, fut pendant un certain temps manœuvre à l'usine Richard, d'Arras.

Il est de toute évidence que la confrontation du chauffeur Longuevergne avec Dartois ne manquera pas d'intérêt.

Le crime d'Emmerin

C'est le 4 février 1924, vers 23 heures 15, que fut perpétré ce crime. Ce n'est que le lendemain et bien par hasard que le cadavre de Lescure fut découvert vers midi, derrière une meule de blé. On l'avait dissimulé sous de la paille. De la voiture du chauffeur, aucune trace, pas plus que les mille francs qui se trouvaient dans le portefeuille de l'assassiné.

Les investigations policières, permirent bientôt de retrouver passage d'un couple bizarre qui, quelques heures avant le crime, s'était présenté au cabaret de « La clef des champs », tenu par Mme Adrien Delfosse, afin de demander à cette dernière de vagues renseignements sur le cimetière d'Emmerin.

« La clef des champs » étant l'habitation la plus proche du lieu de l'assassinat, d'aucuns émirent l'opinion qu'il s'agissait des assassins venus reconnaître le terrain de leurs futurs et sinistres exploits.

Rappelons à ce sujet, que Mme Delfosse, à qui furent présentées plus tard les photos de Dartois et de la fille Legrand, reconnut en ces derniers les gens suspects qui lui avaient rendu visite dans les circonstances relatées plus haut.

L'information judiciaire permit, d'autre part, de savoir que Lescure dont l'auto stationnait habituellement près de la gare de Lille, avait « chargé » une cliente le 4 février vers 22 h. 20.

Or, cette auto qui porte le numéro 1641-D-3, on la retrouve un peu de temps après, rue du Faubourg d'Arras à Lille. Lescure et une femme en descendent et vont prendre une consommation chez M. Leuillier, cafetier, au dit endroit qui lie conversation avec ses clients de passage. Ces derniers repartent quelques minutes après leur arrivée et à la suite d'une courte discussion, dans la direction d'Emmerin.

A partir de ce moment, on ne revoit plus la 1641-D-3 qu'après le crime, vers minuit, à proximité de la porte de Canteleu à Lille. Un homme la pilote, une femme se trouve à l'intérieur. L'homme demande à deux noctambules où il pourra se ravitailler en essence. Ces derniers lui indiquent un garagiste de la rue de Turenne, qui, effectivement lui donne satisfaction.

Le taxi reprend sa course vers Armentières. Dans cette ville, deux agents cyclistes l'aperçoivent. Celui qui est au volant les interroge sur la route à suivre pour se rendre au Bizet belge. Les policiers la lui font connaître.

On se rappelle avec quelle audace, à la frontière, la 1641-D-3 brûla la politesse à un brigadier de la douane française, en lui laissant en mains, la carte grise de l'auto que conduisait Lescure avant la 1641-D-3.

On se souvient également comment Dartois fut identifié, lors de son passage à Courtrai, grâce à la précaution qu'avait prise un garagiste de cette ville de relever le numéro de l'auto que le criminel présumé était venu faire réparer chez lui.

Par la suite, on revit Dartois et sa compagne à Bruxelles, puis à Anvers, où tous deux faillirent être arrêtés.

C'est alors que le couple, se sentant traqué, passa en Hollande, gagna Utrecht, où la police hollandaise l'appréhenda, sur réquisition de la police belge.

L'Œuvre de la Justice

On se demande quelle contenance Dartois et Elisa Legrand qui, jusqu'à présent, se prétendent innocents, pourront bien adopter si, confrontés avec les personnes qui les rencontrèrent au cours de leur fuite vers la Belgique, puis la Hollande, ils sont reconnus par ces témoins.

Dartois se croit invulnérable, étant donné, ainsi qu'il l'a dit à Boulogne, à l'instant de son débarquement, à quelqu'un qui l'invectivait « On ne l'a pas vu » et d'autre part parce que la 1641-D-3, malgré toutes les recherches de la police belge, n'a pu être retrouvée.

Mais cet individu, qui a produit à tous ceux qui l'ont aperçu l'effet d'une brute, ignore que la Justice tient à sa disposition des moyens de contrôle, insoupçonnés de beaucoup. Le browning saisi sur Dartois, lorsqu'il fut arrêté, constitue, notamment une pièce à conviction extrêmement précieuse. Le docteur Balthazar, qui dirige à Paris le laboratoire de police scientifique peut, rappelons-le, identifier de façon certaine, un projectile sorti de telle ou telle arme.

Naturellement, les balles retrouvées dans le corps de Fournier et de Lescure, lors de l'autopsie de ces deux victimes, ont été soigneusement conservées. Il suffira de les examiner, pour savoir si oui ou non, elles furent éjectées par l'arme trouvée en la possession de l'inculpé.

Malgré cela, on pressent que la tâche du Parquet de Lille, en faveur de qui le parquet d'Arras s'est désisté, ne sera point aisée. M. Réjou, juge d'instruction, chargé de l'information concernant les deux crimes, aura vraisemblablement du fil à retordre avec Elisa Legrand, que l'on dit intelligente et dont le rôle dans l'affaire d'Emmerin est demeuré jusqu'ici insoupçonné.

Certains prétendent qu'elle fut le cerveau qui échafauda et Dartois le bras qui exécuta. Cela est assez vraisemblable.

L'avenir nous permettra peut-être de connaître la valeur de cette hypothèse.

Il semble cependant que Dartois n'ait rien eu à apprendre de personne, car alors qu'il ne connaissait pas encore Elisa Legrand, soit en 1920, il se faisait condamner pour vol d'auto par la Cour de Caen. Rappelons également qu'en 1921, l'assassin présumé de Fournier et de Lescure, comparût devant la cour d'assises de l'Orne, sous la prévention d'assassinat d'une débitante de Champerré. Il fut acquitté mais seulement faute de preuves suffisantes.

Il ne s'agit donc, somme toute, que d'un cheval de retour !

Teintures
HIRONDELLE
Pour teindre soi-même tout tissu et raviver les étoffes
DES ÉTABLts RICHTER. LILLE (FONDÉS EN 1845)

L'Exposition Allemande de l'industrie du Rhin

ELLE A ÉTÉ INAUGURÉE EN PRÉSENCE DES AUTORITÉS D'OCCUPATION

Mayence, 16. — L'inauguration de l'exposition allemande de l'industrie du Rhin-Moyen a eu lieu hier après-midi, à Coblence, en présence des représentants de la Haute-Commission Interalliée des territoires Rhénans du gouvernement du Reich, des autorités municipales et des différentes délégations commerciales.

M. Rousseltier, délégué général, représentant M. Tirard, a été reçu par le bourgmestre de la ville qui lui a souhaité la bienvenue et l'a remercié de l'intérêt porté par les autorités d'occupation à cette manifestation économique.

Il convient de noter la correction de la municipalité de Coblence, car elle contraste heureusement avec l'attitude observée dans la zône anglaise de Cologne par les autorités municipales qui n'avaient pas jugé bon d'inviter la Haute-Commission interalliée des territoires rhénans à l'inauguration de la première foire internationale.

L'Allemagne veut faire des affaires avec les Colonies

Berlin, 16. — M. Schacht a déclaré au correspondant berlinois du « New-York Herald » qu'aussitôt après d'adoption du rapport Dawes, il proposerait aux Alliés et à l'Amérique un nouveau plan tendant à faire réadmettre l'Allemagne dans le domaine des affaires coloniales.

M. Schacht regarde son plan comme constituant un complément et un supplément du rapport Dawes.

Ce projet demande la constitution d'une Compagnie coloniale internationale privilégiée, avec participation de capitaux allemands, alliés et américains. Il facilitera le développement économique des colonies ex-allemandes aussi bien que celui de l'Allemagne elle-même, en ouvrant des débouchés à son exportation, ce dont dépend sa capacité de paiement.

De plus, l'Allemagne doit exporter des Allemands aussi bien que des marchandises allemandes. La réalisation de ce plan encouragera l'émigration allemande à se diriger vers les anciennes colonies du Reich.

LE GÉNÉRAL CHAMOIN VIENT DE MOURIR

Paris, 16.— Le général de division Chamoin commandeur de la légion d'honeur, du cadre de réserve, est mort ce matin à Paris, à son domicile.

Il avait appartenu comme chef de bataillon et colonel à la maison militaire du président Carnot, à côté duquel il se trouvait lorsque ce dernier mourut assassiné à Lyon en juin 1894. Il représenta le ministre de la guerre auprès de la Cour de cassation pendant la seconde révision du procès Dreyfus.

LES VOISINS

— C'est tous les soirs la même chose, dès que le vieux est parti... un coup de sifflet, le rideau qui bouge, et le petit brun qui monte.

NOUVELLE POLITIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Franc en hausse

La livre à 77.65
Le dollar à 17.95

Maintenant que les crises politiques françaises sont arrivées à leur dénouement, un mouvement favorable à notre franc semble se développer en bourse. Les déclarations du nouveau gouvernement ont rassuré les esprits, le monde de la finance, du commerce et de l'industrie notamment a confiance dans la politique de réalisations que M. Herriot entend pratiquer.

Le cours de notre franc se ressent de cette situation. Il s'est, en effet, relevé sensiblement hier lundi. Alors que samedi la livre et le dollar se vendaient 80,95 et 18,77, ils ne trouvèrent acheteurs hier à 9 heures 30, à plus de 79,65 et 18,49 et leur cours baissa encore à 10 heures 30, où l'on marqua 78,45 et 18,20 et à 14 heures, 77,65 et 17,95 ; en clôture, les cours furent de 78,35 et 18,17.

Espérons que ces cours s'amélioreront encore les jours qui suivront.

M. Raynaldy au banquet du Comité du Commerce

Paris, 19. — M. Raynaldy, ministre du Commerce, a présidé le déjeuner mensuel du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

Il avait à ses côtés MM. Mascuraud, président-fondateur du Comité ; Chaumet, président, ainsi qu'un très grand nombre de parlementaires, parmi lesquels MM. Maraud, Le Trocquer, Strauss, Rio, Charles Dumont, Landry, Loucheur, Klotz, Flandrin, Fabry, Henry Paté, Bokanowski, Henry Bérenger, Capus, anciens ministres.

Au dessert, M. Chaumet s'est félicité de voir le Comité reprendre la tradition des banquets mensuels, interrompus pendant la guerre et depuis, qui permettront dorénavant aux membres du Comité de rester en relations plus étroites entre eux et avec leurs élus au Parlement

LES TOASTS DE MM. CHAUMET ET LOUCHEUR

M. Charles Chaumet, après un éloge du ministre du Commerce, lui a donné l'assurance que les républicains du Comité partagent entièrement ses vues pour barrer la route à la réaction économique et politique et M. Charles Chaumet ajoute : « La crise, enfin résolue, que nous venons de traverser, a montré une fois de plus la vigueur et la souplesse des institutions républicaines. La cordiale accolade que se sont donnée à Versailles, aussitôt après le scrutin, M. Gaston Doumergue et M. Paul Painlevé, nous est une noble leçon de fraternité républicaine.

M. Loucheur, ancien ministre, a clos la série des toasts en disant qu'aucune réforme sociale ne serait possible sans la prospérité industrielle et commerciale du pays, et ajoutant que pour obtenir ce résultat, il est indispensable de plus en plus, d'assurer une collaboration étroite entre les représentants des pouvoirs publics et ceux du commerce et de l'industrie.

" Je reste à la C. d. R. " a dit M. Barthou

Paris, 16. — M. Barthou s'est rendu à midi au quai d'Orsay pour rendre visite au président du Conseil, mais il n'a pas pu voir M. Herriot, retenu au conseil de cabinet.

Interrogé à sa sortie sur les bruits qui couraient au sujet de son remplacement à la Commission des réparations, M. Barthou a déclaré formellement qu'il n'avait jamais été question de nommer une autre personnalité à sa place.

La Commission des réparations, a-t-il dit, est un tribunal qui m'a nommé son président

« Ma situation n'a donc rien à voir avec la politique.

» Je reste à la Commission des réparations avec tous les points de suspension que comporte ma position.

» En tout cas, si je devais partir, ce ne serait pas au Maroc que j'irais, mais je resterais à Paris ». — (Havas).

LA CONFERENCE DU TRAVAIL

Genève, 16. — La conférence annuelle du travail a été inaugurée ce matin à 11 heures, avec solennité, en présence des membres du Conseil de la S. D. N. et sous la présidence de M. Arthur Fontaine, délgué gouvernemental de la France à la conférence.

Dans la salle sont groupés par nationalités, les délégations de 45 pays.

On remarque cette année, la présence de l'Argentine.

M. Fontaine ouvrant la séance, souhaite la bienvenue aux délégations et au Conseil de la S. D. N.

LE DANEMARK RECONNAIT LES SOVIETS

Moscou, 16. — Les négociations pousuivies à Londres entre M. Litvinoff et le représentant du Danemark à Moscou, sont sur le point d'aboutir.

La reconnaissance « de jure » des Soviets par le Danemark ne serait plus qu'une question de jours.

Un télégramme de Copenhague, communiqué à la presse de gauche, déclare que la reconnaissance de l'Union des Républiques Socialistes des Soviets est imminente et la plupart des partis parlementaires sont favorables à cette reconnaissance.

L'étrange disparition du placier de Brive

L'ENQUÊTE EN COURS A LILLE N'A PAS DONNÉ DE RÉSULTATS

Brive-la-Gaillarde, 16. — On connaît la disparition mystérieuse du placier en vins de Brive, M. Emile Hugonie, âgé de 35 ans.

Il vient de se produire un fait nouveau, mais qui ne projette pas plus de clarté dans cette troublante énigme.

Un colis postal de 3 kilos à domicile est parvenu à Brive, expédié d'un bureau spécial, boulevard Jules-Ferry, 13, à Paris.

On lit sur ce colis, mis sous scellés dans les coffres des bureaux de la grande vitesse du P. O., à Brive, une inscription qu'on avait commencée manuscrite et qui, ensuite, a été apposée avec un timbre en caoutchouc.

Celui-ci renfermait les carnets de voyage du courtier, ses listes de clients, ses imprimés de diverses sortes au nom de Hugonie Ségart, à Brive et à la Grave d'Abares (Gironde).

On admet en ce moment l'hypothèse d'une amnésie chez le courtier qui, déjà, en aurait été frappé.

Sa lettre du 24 mai porte l'année 1923. Il paraît être revenu en Belgique et à Lille.

C'est dans cette ville que les investigations se poursuivent. Que donneront-elles ?

M. Pierre Lachau, premier adjoint au maire de Brive, avoué, chargé des intérêts de la famille, est allé dans la capitale du Nord pour aider aux recherches du mystérieux disparu.

La lettre dont il vient d'être question, écrite dans un hôtel de Bruxelles et adressée à sa femme, est conçue dans les termes les plus affectueux, les plus tendres.

Il y est parlé des affaires que Hugonie a traitées et de son avocat de Bruxelles ; qu'il écrira de nouveau à sa femme pour lui annoncer l'heure de sa rentrée.

LES RECHERCHES A LILLE

Pendant plusieurs jours, la police lilloise a fait des recherches à Lille et celles-ci sont demeurées infructueuses.

Les registres de garnis et d'hôtels ont été sérieusement compulsés et on ne trouve nulle part la trace du passage de M. Emile Hugonie. L'enquête continue.

L'HORLOGE DE LA MORT

Londres, 16. — Il y a au château royal de Hampton, près de Londres, une vieille horloge astronomique, datant du temps d'Henri VIII et qui, d'après la légende, s'arrête quand un des habitants du château meurt. Or, vendredi dernier, l'horloge s'arrêtait subitement.

Le lendemain, une pensionnaire du château, miss Cuppage, fille du général sir Burkox-Cuppage, un des compagnons d'armes du duc de Wellington, qui était alitée depuis quelque temps, rendait le dernier soupir.

La Situation Ouvrière dans la Région

Le dernier bulletin du ministère du travail publie les renseignements suivants :

« Dans la région de Fourmies, onze filatures sur dix-huit ont décidé de ramener la durée du travail à quatre jours par semaine. Cette mesure atteint près de 1.400 travailleurs dont 715 hommes ; une indemnité de chômage leur est versée par les employeurs.

Pour les employés de commerce et de bureau, les placements sont surtout difficiles dans la Marne, le Rhône et le Pas-de-Calais.

La main-d'œuvre agricole est déficitaire dans l'Aisne.

Dans le département du Nord, il y a pénurie d'ouvriers dans les industries métallurgiques et mécaniques.

Dans le même département, en ce qui concerne les travaux du bâtiment, les offres d'emploi sont sensiblement plus nombreuses que les demandes ».

UNE CRISE DE CHOMAGE DANS LE TEXTILE DE ROUBAIX

Depuis quelque temps, ça et là, dans les filatures de laine et de coton de Roubaix, des ouvriers voient se réduire leur semaine de travail. Une filature de laine vient, d'autre part, de fermer ses portes. Il s'agit de la maison Huet, rue Malesherbes, dont le personnel, qui comprenait une centaine de personnes, est aujourd'hui totalement licencié. Les raisons de cette fermeture sont cependant bien distinctes de celles qui entraînent le chômage dans les maisons similaires, car nous croyons pouvoir dire qu'elles sont liées à la faillite Littaye et Desmet, dont nous avons récemment parlé.

Pour les autres usines, le chômage est d'ailleurs très réduit, encore une vingtaine de filatures sont atteintes, toutes assez légèrement, puisque la semaine y est encore de 44 heures en moyenne. Mais il n'est pas possible de dire aujourd'hui si cette situation est appelée à se prolonger ou même à s'aggraver. Dans les milieux industriels, on craint cette dernière éventualité, mais les variations financières internationales ne permettent pas d'en dire davantage.

Dans le peignage, le chômage se manifeste aussi, ordinairement partiel et pour de courtes durées. On sait que ces réductions d'heures sont assez fréquentes dans le peignage, auquel l'exportation assure une demande abondante et qui ne paraît pas devoir se raréfier en ce moment.

Amundsen va partir vers le pôle Nord

SON EXPÉDITION SE SERVIRA DE TROIS AVIONS ET D'UN NAVIRE

Londres, 16. — L'explorateur Amundsen, qui doit quitter Pise dans quelques jours pour tenter de survoler le pôle nord en aéroplane, donne dans le « Daily Chronicle » quelques détails sur son projet.

Trois appareils, construits entièrement en acier, pendront part à l'expédition. Le train d'atterrissage portera des flotteurs et des skis, ce qui permettra aux aviateurs de descendre à volonté sur l'eau, sur la glace ou la neige.

Les appareils seront transportés au Spitzberg par la voie des airs. Ils seront précédés dans leur marche vers le nord par un « bateau-mère » muni d'une puissante installation de T. S. F., qui s'établira au mouillage à la limite des eaux libres. Un seul des aéroplane est destiné à faire le voyage tout entier. Les deux autres lui serviront de pourvoyeurs

Après une première étape de 400 milles, un des appareils atterrira sur un point favorable et cèdera ses réserves d'essence aux deux autres aéroplanes. Un nouveau bond de 400 milles et ce sera au tour d'un autre appareil à s'arrêter et à passer ses réserves à l'appareil à bord duquel Amudsen gagnera l'Alaska.

Les équipages des deux avions laissés en route feront, sur les côtes du Groenland des recherches dans le but de retrouver les traces d'une expédition partie, l'an dernier, avec deux navires, l'un norvégien, l'autre danois, et dont on est sans nouvelles. Amudsen ne nous dit pas comment les aviateurs regagneront leur base. Peut-être les aéroplanes conserveront-ils dans leurs réservoirs une quantité de carburant suffisante pour le voyage de retour.

LONDRES-ZURICH PAR LES AIRS

Londres, 16. — Le « Daily Chronicle » annonce qu'à partir de demain fonctionnera un service aérien Londres-Zurich.

La durée prévue pour le voyage est de 8 h. 30.

« LA LÉGIA » DE LIÈGE REÇUE A PARIS

M. Branting fut élu président de la conférence. Il prononça des paroles de remerciements et la conférence fut ajournée à demain.

Paris, 16. — La municipalité parisienne a reçu aujourd'hui dans les salons de l'Hôtel de Ville, les membres de la fameuse société chorale de Liège « La Légia ».

La bienvenue leur a été souhaitée par M. Lalou, président du conseil municipal et par M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, qui ont rappelé la vieille amitié qui unit les villes de Liège et de Paris.

M. Dignesse, bourgmestre de Liège, qui accompagnait la chorale, a répondu ensuite ainsi que M. Faigneux, président de la société.

La société a exécuté ensuite la « Marseillaise » et la « Brabançonne », ainsi que l'hymne à la nuit de Remeau, et le final des émigrants irlandais de Govaert.

Avant de quitter l'Hôtel de Ville, M. Faigneux a fait don à la ville de Paris, d'une somme de 2.000 francs pour les pauvres de la ville.

Les droits des Sinistrés

M. de la Grange, conseiller général du Nord vice-président de la Confédération générale des Coopératives et président de la Fédération des Coopératves de reconstruction du département du Nord, vient d'adresser à M. le Préfet, la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,

« Je ne doute pas que vous ayez eu connaissance de la décision prise par les entrepreneurs du département du Nord, au cours de leur réunion du 4 juin, de suspendre tous les travaux en cours dans le département.

Cette grave résolution vient confirmer les avertissements que la Fédération départementale, la Confédération générale des coopératives et le Conseil général du Nord, ont donnés au gouvernement.

Je n'insisterai pas sur les conséquences qu'entraînera l'arrêt complet de la reconstitution, conséquences qui seront particulièrement graves au point de vue social dans le Département du Nord, mais je tiens à vous faire connaître quelle sera mon attitude en la circonstance.

Les présidents des Unions de Coopératives ont toujours considéré qu'il était de leur devoir d'aider l'Etat, en faisant accepter aux sinistrés la discipline volontaire de l'ordre d'urgence et en leur faisant consentir des sacrifices toutes les fois que cela était nécessaire, notamment en acceptant d'être payés soit en obligations décennales, soit sur le produit d'emprunt.

Les plaintes reçues par nos Unions ont été nombreuses et elles se sont parfois exprimées avec violence. Nous avons toujours usé de notre influence pour calmer les esprits et nous y avons toujours réussi.

Mais je dois vous déclarer qu'en ce qui me concerne, je ne saurais admettre, quelles que soient d'ailleurs les difficultés actuelles, que le gouvernement ne prenne pas d'urgence les mesures nécessaires pour lui permettre de faire face aux paiements que doit entraîner l'exécution intégrale de la loi du 17 avril 1919.

Si le futur gouvernement n'adoptait pas cette attitude vis-à-vis des régions dévastées, loin de chercher à étouffer les protestations qui ne manqueraient pas de se faire entendre, je serai le premier à m'élever contre une pareille violation des engagements pris, et j'aurai conscience de défendre ainsi les droits des 30.000 sinistrés que j'ai l'honneur de représenter.

Je vous serais reconnaissant, aussitôt que le cabinet sera constitué de bien vouloir donner à M. le Ministre des Régions Libérées, connaissance de la présente lettre et je vous prie d'agréer, etc. ».

Les Monarchistes maîtres du Reich

LA RÉPUBLIQUE SEMBLE BIEN MENACÉE PAR CES REVANCHARDS

Berlin, 16. — La République fait véritablement piètre figure en face des manifestations et festivals monarchistes qui ont lieu à chaque instant et souvent pour les raisons les plus futiles dans tout l'empire.

Les monarchistes, les organisations militaires sont actuellement les arbitres incontestés du pays.

Le gouvernement ne fait absolument rien pour la défense des institutions républicaines et, au contraire, nous voyons chaque jour la police et la magistrature traquer et pourchasser tout ce qui se dit républicain.

Menacé d'assassinat par le président de l'Association des Etudiants pangermanistes, nommé Lux, s'il ne cessait pas ses attaques contre Ludendorff, le rédacteur en chef de la « Gazette de Voss », Georges Bernhart n'est même pas parvenu à obtenir du procureur d'empire qu'il engage des poursuites contre l'auteur de ces menaces.

Bien au contraire, le dit procureur a rejeté comme irrecevables toutes les demandes de poursuites judiciaires formulées par M. Bernhardt et a, dans un style franchement évocateur, assuré en quelque sorte la protection du candidat assassin

PLUS DE 3.000 PROCÈS EN HAUTE TRAHISON

Il y a encore plus de 3.000 procès en haute trahison qui attendent à être jugés.

Ne croyez pas qu'il s'agisse de noirs espions qui ont vendu d'importants secrets militaires à l'ennemi extérieur : les inculpés sont tous des républicains, des socialistes et des communistes qui, dans des articles de journaux, des brochures ou des discours, ont révélé les agissements des organisations militaires illégales de la Reichswehr noire.

PLUS DE 400 ASSASSINATS OU DISPARITION

Le professeur Gumbel, de l'Université de Stuttgart, a réuni, dans une brochure sensationnelle intitulée : « Quatre ans d'assassinats », toute une série de documents irréfutables qui sont presque tous d'origine officielle, qui établissent que depuis quatre ans, les organisations de revanche ont assassiné ou fait disparaître plus de quatre cents adversaires politiques de la monarchie et de la guerre future.

Eh bien ! ce ne sont pas les organisations militaires qui sont poursuivies, c'est le professeur Gumbel, qui aura à répondre prochainement devant les tribunaux d'une inculpation de haute trahison.

La féroce tentative d'assassinat de Lünen

IL S'AGIRAIT DE REPRÉSAILLES DE NATIONALISTES ALLEMANDS

Strasbourg, 16. — On a signalé que des nationalistes allemands, appartenant à l'association secrète « Westfalentreubund » ont ligoté et étendu sur les rails, près de Lunen un agent de police français, qui échappa par miracle à la mort.

Cet agent, Xavier Munschy, est un alsacien, originaire de Blodelsheim.

Après avoir servi au 107e d'artillerie, à Belfort, Munschy était rentré dans la police de Strasbourg le 15 juillet 1922.

Sérieux, bien noté, il se présenta comme volontaire en janvier 1923, après l'occupation de la Ruhr, où l'on avait besoin de commissaires et d'agents parlant l'allemand.

Le premier jour de leur entrée en fonctions, les agents alsaciens arrêtèrent le courrier secret de Hugo Stinnes.

Tout de suite, les Allemands placardèrent partout des écriteaux portant : « Attention aux espions alsaciens ».

Munschy avait fait découvrir les menées secrètes des associations nationalistes et il devait rentrer à Strasbourg le 16 juillet.

Les nationalistes l'ayant certainement appris, décidèrent de le faire mourir.

Quatre arrestations furent opérées dans la région de Lunen.

M. Munschy sera rétabli dans une quinzaine.

SIX ALLEMANDS ÉCROUÉS A LOOS VONT ÊTRE RECONDUITS A LA FRONTIÈRE

Nous avons dit que plusieurs Allemands s'étant rendus coupables de sabotage dans la Ruhr, purgeaient leurs condamnations à la maison centrale de Loos

Six condamnés, ayant terminé leur peine, ont été amenés hier à la maison d'arrêt pour être reconduits à la frontière.

UNE MYSTÉRIEUSE RACE D'« INDIENS BLANCS »

New-York, 16. — Une mystérieuse race d'« Indiens Blancs » vient d'être découverte dans la Jungle, à l'est de Panama par M. Ribhard March, chef d'une mission d'explorateurs américains qui a fait savoir qu'il rentrerait bientôt aux Etats-Unis accompagné du Roi des Indiens et de deux de ses sujets blancs, un jeune homme de 21 ans et une jeune fille de 19 ans.

Dans une dépêche, M. Marsh déclare que ces « Indiens uniques » ont la peau absolument blanche, des yeux bleu clair et des cheveux d'un blond doré.

Le corps de ces hommes étranges est couvert de poils blancs et soyeux.

100.000 VOLAILLES TUÉES PAR LA GRÊLE

Riga, 16. — La grêle est tombée avec une force inouïe dans les districts de Smolensk et de Jaroslav, qui sont des centres d'aviculture importants.

100.000 volailles ont été tuées.

FEUILLTON DU 18 JUIN 1924. — N° 3

Le Chêne de la Peur

GRAND ROMAN

PAR

CLAUDE MONTORGE

Résumé du feuilleton précédent

Sur une colline, dans la forêt de Chantereau se perche la maison de Brisebarre, un braconnier redouté dans le pays. Un crime a été commis — Brisebarre est soupçonné — et les gendarmes viennent perquisitionner chez lui.

Ils y saisissent des douilles de même calibre que celle qui a servi au crime.

En perquisitionnant les gendarmes essayèrent, mais en vain, d'interroger la fille de Brisebarre.

Il répéta :

« Je te prie de nous servir, Anne » sur un ton qui n'admettait pas de réplique, et la pauvre jeune fille, instrument d'une action odieuse, dût présenter sur la table, à la barbe du comte qui n'échappe que par un prodige à une congestion cérébrale, une truite capturée dans le vivier de M. de Chantereau et un civet de lièvre.

M. le comte ne put retenir l'injure qui lui monta aux lèvres : « Coquin ! », s'écria qu'il ne pardonnerait pas cette offense et qu'il donnerait une prime considérable à celui de ses gardes qui prendrait le bûcheron en flagrant délit de chasse ou de pêche en temps prohibé ou en terrain réservé, et il sortit, furieux, pendant que les enfants, tremblants et craintifs, éclataient en sanglots.

Le gendarme rappela sans pitié cette histoire, plutôt pour s'attarder dans la maison forestière que pour tourmenter des enfants inquiets, et il conclut par ces paroles :

— Il n'est pas permis de braconner, mais il est encore moins permis de se moquer de cette façon des honorables personnes que l'on dépouille de leurs biens.

— Mais la chasse et la pêche sont ouvertes, dit Anne, dans l'espoir d'atténuer l'effet de la bravade de son père ; mon père a un permis et il y a certains endroits de la rivière qui ne sont pas loués, où tout le monde peut pêcher.

— Allons, répliqua brutalement le gendarme, n'essayez pas d'excuser le vol, surtout lorsqu'il conduit, comme il le fait toujours logiquement, à l'attentat et au crime. Votre père serait ici à cette heure s'il ne craignait pas de nous y trouver. Je note ce détail qui aura son importance ; et puis, nous le trouverons, nous le trouverons...

Le brigadier prononçait : « Nous le trouverrons, nous le trouverrons », mais cette articulation défectueuse était loin de porter Anne, son frère et sa petite sœur à sourire.

Les gendarmes sortirent ; on entendit leurs lourdes bottes sonner sur la chaussée durcie de la route, s'éloigner, puis rebrousser chemin, l'un d'eux ayant dit :

— Ne passons pas à cette heure par le Pré-Bernard, faisons un détour pour éviter les parages du Chêne de la Peur, la nuit, l'endroit n'est pas sûr.

Anne les vit revenir dans une direction opposée à celle qu'ils avaient prise d'abord et se perdre dans la forêt.

La consternation régnait dans la cabane. Anne coucha ses petits, puis s'effondra sur un siège et des larmes muettes coulèrent de ses yeux.

Aussitôt que les agitations de son cœur se furent calmées et que ses esprits eurent retrouvé leur tranquillité, elle s'efforça de dégager des pensées nettes du chaos d'idées que la visite imprévue des gendarmes, à cette heure nocturne, avait fait naître.

Ils avaient parlé de « crime » et ce mot terrible sonnait comme un glas affreux dans son entendement.

Qu'avaient-ils voulu dire ? Elle n'avait pas eu le courage de les questionner et elle se mourait, à présent, de l'effroi de ne pas savoir.

Elle sentait obscurément que de redoutables responsabilités allaient peser sur son père. Elle devinait qu'un meurtre avait été commis dans la sombre forêt et qu'on accuserait peut-être ceux qui portent un fusil et qui s'en servent quelquefois en dehors des limites permises et des conventions autorisées.

Anne Brisebarre se sentait pénétrée d'une affolante angoisse et elle palpitait sous la menace d'un malheur suspendu sur sa tête et sur la tête des chers petits confiés à sa tendresse, comme l'oiseau de proie qui bat des ailes au-dessus du faible nid d'alouette découvert dans une touffe d'herbe et qui va fondre sur lui.

Anne avait supplié maintes fois son père de ne plus s'adonner à la passion qui l'entraînait, de rester dans la maison près de ses petits, le soir, quand les dangers menacent et que les âmes faibles tressaillent de peur. Mais, depuis la mort de sa femme, de cette courageuse compagne qui avait été l'amie, la consolatrice, la force et la vertu du bûcheron, sa maison était devenue importune à l'ouvrier.

Brisebarre avait cependant transporté sa nichée d'une forêt qui lui rappelait trop de souvenirs funèbres dans une autre toute nouvelle, où il pouvait recommencer une seconde existence ; il souffrait trop de l'absence de celle dont le départ l'avait laissé inconsolable.

Il y avait même, dans la nouvelle demeure, trop de choses qui lui rappelaient la courageuse alouette des champs qui s'était unie au pic des bois, comme il disait autrefois en parlant de leur ménage. Il y avait les vêtements de sa femme que sa grande fille commençait à porter ; il y avait la douceur et le courage de cette jeune fille qui lui rappelaient les vertus de la chère disparue.

Il y avait leur enfant aveugle, cet enfant qui avait été pour tous deux une cause de tant de larmes et d'inquiétude, car la pauvre mère se demandait souvent ce qu'il deviendrait lorsque ses parents ne seraient plus là.

Il y avait encore, dans la maison forestière où Brisebarre n'avait pas pu ne pas emporter son âme, la petite Cécile, maladive, chétive comme une fragile petite fleur des bois née dans la mousse humide, à l'ombre des grands arbres. Oui, il y avait cette petite Cécile qui, dans ses cauchemars, la nuit, ou en s'éveillant, le matin, prononçait toujours ces deux syllabes si douces au cœur d'un enfant : « Maman ».

Avant son mariage, Brisebarre avait mené la vie indépendante des garçons qui cherchent les distractions dans toutes les fêtes des villages environnants, qui s'attardent quelquefois au cabaret, qui chassent la nuit parce qu'ils n'ont jamais besoin de repos et qu'ils n'éprouvent jamais de fatigue. Fort, énergique, connaissant parfaitement son métier, il avait gagné alors beaucoup d'argent qu'il avait regretté ensuite d'avoir gaspillé.

— Ah ! si j'avais su que je te rencontrerais un jour, disait-il à sa femme, si j'avais su que je pouvais attendre ce bonheur et cette bonne fortune, comme je me serais préparé d'avance à te recevoir ! Comme j'aurais paré et embelli ma cabane de bûcheron ! Je ne songeais pas, vois-tu, que je pourrais rencontrer une femme que j'aimerais au point que sa vue seule serait pour moi un reproche de mon gaspillage, de mon imprévoyance, dont la présence seule m'inspirerait des désirs d'honnêteté profonde et de vertu.

A partir du jour où une femme était entrée dans sa cabane de bûcheron, Brisebarre avait connu le bonheur le plus rare. Ce fut comme si le soleil tout entier était entre avec elle dans la plus humbles des demeures des hommes, pour en chasser toutes les ombres, pour réchauffer le cœur de ses hôtes et l'inonder de rayons.

Les habitants des grandes villes, qui demeurent dans des palais luxueux, mais qui usent leur vie dans les soucis, dans les travaux plus ou moins honnêtes pourvu qu'ils soient bien rémunérés, qui dépensent des sommes fabuleuses pour leurs toilettes extravagantes et pour de faux plaisirs qui laissent tous un goût de cendre et d'amertume, ne se doutant pas de tout le bonheur grandiose, pur, intense, inaltérable, qui peut tenir dans une pauvre cabane de bûcheron, perdue au sein de la grande forêt, dans une cabane faite de terre et de branchage, avec un trou dans le toit pour le passage de la fumée du foyer.

Car dans cette cabane, entre deux pierres rapprochées, symbole de ce qui est éternel, de ce qui purifie et de ce qui réchauffe, symbole du « foyer », un petit feu flambait.

Brisebarre avait été transformé, transfiguré par la grâce vivifiante de l'honnête amour qui fait naître dans les cœurs généreux le désir d'une union indissoluble.

Il avait mené une vie régulière, laborieuse, économe. Il avait bâti un nid comme les oiseaux des bois ; il voulait que ce nid serve d'abri à une nombreuse nichée. Il voulait peupler la forêt de robustes bûcherons et gagner de quoi faciliter la tâche à ces bûcherons en herbe lorsqu'ils seraient à l'âge de choisir un métier. Il ne songeait plus guère alors à passer ses nuits à l'affût. Il se levait avant le soleil, à deux heures du matin en été, et se couchait à neuf heures du soir ; et du début au déclin de ses vastes journées, son bras infatigable besognait.

Lorsque la cabane était en ordre, lorsque les enfants avaient reçu les soins de propreté, d'hygiène et d'alimentation nécessaires, la femme de Brisebarre venait retrouver son mari, prenait la serpe ou la scie, façonnait des fagots ou empilait le bois de chauffage.

Avec trois enfants et une femme sur les bras, selon l'expression commune, Brisebarre faisait des économies, avait un livret de caisse d'épargne rempli, chose qu'il n'eût jamais réalisée s'il ne se fût pas marié.

— La prospérité est entrée avec les enfants dans ma hutte, disait-il ; aussi, comme je veux devenir riche, je veux avoir un grand nombre d'enfants.

Jean, devenu aveugle à la suite d'une maladie, due à un refroidissement, fut la première cause de souci pour l'heureux ménage.

(A Suivre)